Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 02/07/2025
ID : 026-212600886-20250630-DELIB2025_40-DE

DEPARTEMENT DE LA DROME
COMMUNE DE
CHATUZANGE LE GOUBET

Publié sur le site internet le 2 juillet 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025.40 Séance du 30 juin 2025

Présidence de Monsieur Christian Gauthier
Maire de Chatuzange le Goubet

Le 30 juin 2025 à 20h00, mesdames et messieurs les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués le 24 juin 2025 en séance publique par Monsieur le Maire, se sont réunis en salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Gauthier, Maire de Chatuzange le Goubet. La séance débute à 20h00.

Etaient présents : M. Christian GAUTHIER, M. Claude VOSSEY, Mme Élise CLÉMENT, M. Gilles GARNIER, M. Jean-Marc ANDRÉ, Mme Stevie BONNARD, M. Pierre MELESI, M. Jean-Michel SARZIER, Mme Nathalie ZAMMIT, M. Fabrice GAY, Mme Marina THON, M. Bertrand BECORPI, M. Eric SAULLE, Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Coralie DAMAISIN-JAMONET, M. Jérôme CAMACHO, M. Lilian CHEYNEL, Mme Audrey TRACOL, M. Christophe BEDOUAIN.

Ont donné pouvoir : M. Pascal BERRANGER à Mme Stevie BONNARD, Mme Céline LOPEZ à Mme Marina THON, Mme Florence DEGOUGE à M. Jean-Michel SARZIER, M. Christian RAMAT à M. Christian GAUTHIER, Mme Laurence THON à M. Claude VOSSEY, Mme Béatrice AMANDE-SÉGUINEAU à Mme Nathalie ZAMMIT, Mme Mélanie PALCOUX à Mme Natacha TRUCHET-COMTE, Mme Stéphanie DESBAR à M. Lilian CHEYNEL.

Excusés : M. Roger-Pierre ROLLAND, Mme Caroline BILLION-REY.

Conseillers municipaux présents : 19

M. Pierre MELESI a été désigné secrétaire de séance.

Objet : Réalisation d'un équipement sportif de type « terrain multi-sports » - Demande subvention 2025

Rapporteur : Gilles GARNIER

Considérant que cette opération peut être subventionnée conjointement par l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre du PLAN 5000 EQUIPEMENTS GENERATION 2024 ANNEE 2025 et par le Département de la Drôme,

La commune de Chatuzange le Goubet entend réaliser en 2025/2026 un terrain multisport (city stade) qui sera situé à proximité du terrain de foot municipal. Cet équipement permettra l'apprentissage du football, de favoriser l'animation notamment en direction des groupes scolaires et de proposer un équipement multi-usage pour les habitants.

Ce projet s'inscrit dans une volonté forte de dynamiser la vie locale, d'offrir aux jeunes et adultes un espace polyvalent pour la pratique du sport, et de promouvoir des activités physiques accessibles à tous, tout en renforçant la convivialité et la cohésion sociale de notre communauté.

Le city stade sera aménagé pour permettre la pratique de diverses disciplines, telles que le football, le basketball, le handball, ainsi que d'autres activités sportives en plein air notamment une piste d'athlétisme. L'objectif est de proposer un espace moderne, sécurisé et polyvalent, ouvert à tous, de manière à répondre à la demande croissante de lieux sportifs dans notre commune.

Recettes	Détail / libellé	Montant	Taux
ANS		42 505.80 €	60%
DPT 26		14 168.60 €	20%
Autre (préciser)			
Sous-total (aides publiques)		**56 674,40 €**	**80%**
Autofinancement (fonds propres ou emprunt)	AUTOFINANCEMENT	14 168.60 €	20%
Total prévisionnel € HT		**70 843 €**	**100%**

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le 02/07/2025
ID : 026-212600886-20250630-DELIB2025_40-DE

Le coût prévisionnel HT de ces travaux est de 70 843€ HT.

Entendu l'exposé de Monsieur le rapporteur,
Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande de subvention à l'ANS et au Département de la Drôme ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) au titre PLAN 5000 EQUIPEMENTS GENERATION 2024 ANNEE 2025 et du Département de la Drôme une subvention pour la réalisation d'un terrain multi-sports ;
- **APPROUVE** le plan de financement ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à son exécution.

Ainsi fait et délibéré,
Les jours, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte tenu de,
La transmission en Préfecture le :
La publication le :

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CHATUZANGE LE GOUBET 26300